INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2015

Laurentides

Québec

Équipe de rédaction :

Suzanne Asselin	Jane-Hélène Gagnon
Marianne Bernier	Stéphane Ladouceur
Anne Binette Charbonneau	Christine Lessard
Sophie Brehain	Guillaume Marchand
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal
Marc-André Demers	Stéphanie Uhde
Gaëtane Dubé	

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le ***Bulletin statistique régional, édition 2015*** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Daniel Deitschel / Robert Faubert / Vladone, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2015
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2015

Table des matières

Territoire et environnement 3
Aires protégées 3
Compte des terres 4

Démographie 8

Conditions de vie 11
Mesure du faible revenu 11
Revenu médian des familles 12

Marché du travail 14
Région administrative 14
MRC 16

Comptes économiques 18
Produit intérieur brut 18
Revenu disponible par habitant 21

Permis de bâtir 24

Santé 27

Éducation 28
Taux de diplomation aux études collégiales 28
Nombre de diplômés au baccalauréat 30

Science, technologie et innovation 33

Culture et communications 36

Concepts et définitions 39

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
– Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire et environnement

La région des Laurentides couvre une superficie en terre ferme de 20 544 km². Elle est composée de huit municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : Deux-Montagnes, Thérèse-De Blainville, Mirabel, La Rivière-du-Nord, Argenteuil, Les Pays-d'en-Haut, Les Laurentides et Antoine-Labelle, et regroupe 89 municipalités.

1.1 Aires protégées[2]

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable de l'Institut de la statistique du Québec en collaboration avec le Service des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2015, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 323 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 152 776 km², ce qui représente 9,16 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région des Laurentides se trouvent, en totalité ou en partie, 340 aires protégées. Elles couvrent 1 805 km², soit 8,0 % de la superficie totale de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées des Laurentides est constituée de deux parcs nationaux du Québec (725 km²) : une partie du parc national du Mont-Tremblant et le parc national d'Oka. Plusieurs habitats fauniques (63) sont également situés en tout ou en partie dans les Laurentides, couvrant 426 km². La région comprend six réserves de biodiversité projetées en totalité ou en partie, dont la réserve des Buttes-du-Lac-Montjoie, contribuant ensemble à la protection de 307 km². Par rapport à 2014, le nombre et la superficie des aires protégées ont augmenté, notamment par l'ajout de 33 nouveaux refuges biologiques, pour une superficie supplémentaire de 27 km².

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section Concepts et définitions à la fin de ce document.

1.2 Compte des terres

par Stéphanie Uhde et Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section présente des données issues du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'Institut de la statistique du Québec, dont le rapport sera diffusé en 2016[1]. Les comptes des terres estiment la superficie des terres par type de couverture terrestre (p. ex., surfaces artificielles, terres agricoles, milieux humides, forêts) et la superficie où se produisent les changements de couverture terrestre au cours d'une période de référence. Les données relatives à la région des Laurentides analysées dans cette section n'abordent pas les transformations de la couverture terrestre comme le feront les données complètes des comptes des terres, lorsqu'elles seront disponibles. Elles visent à fournir une description de l'état du territoire de la région, tel un instantané pris à la fin de la période de référence.

Les comptes des terres sont une composante du Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (Cadre central du SCEE). Le SCEE, ou comptes de l'environnement, forme un cadre statistique complet, détaillé et cohérent pour la mesure du capital naturel[2]. Il élargit le domaine de mesure du Système de comptabilité nationale (SCN) pour améliorer la connaissance de la dégradation du capital naturel et des interactions entre l'économie et l'environnement.

Aperçu du cadre méthodologique et précautions dans l'interprétation des données

Le cadre méthodologique des comptes des terres du Québec méridional a été élaboré sur la base d'une première proposition méthodologique testée lors de la réalisation d'un projet pilote pour la région administrative de Chaudière-Appalaches[3]. La méthodologie est en cours de révision afin d'obtenir les meilleures estimations possible des changements de couverture terrestre à partir des données de l'inventaire écoforestier du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est mesuré par la superficie en hectares des terres par type de couverture terrestre. Les comptes des terres du Québec méridional sont fondés sur un système d'information géographique (SIG) à partir des données des 3e et 4e inventaires écoforestiers. Dans cette section, seules les données relatives à la fin de la période de référence, soit celles du 4e inventaire, sont présentées.

Parce qu'elles couvrent tout le territoire du Québec méridional et qu'elles sont précises spatialement, ces données sont les meilleures disponibles pour constituer les comptes des terres du Québec méridional. Le cadre méthodologique des comptes des terres se base sur le respect des standards du SCEE, ainsi que sur les bonnes pratiques en matière de géomatique.

Limites géographiques du territoire d'étude et découpage administratif

Les limites géographiques du territoire d'étude sont définies au nord par la couverture géographique du 4e inventaire écoforestier, lorsqu'il sera achevé, dont la limite correspond approximativement au 51e parallèle, et à l'ouest, au sud et à l'est par le Système sur les découpages administratifs (SDA) du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN). Les limites géographiques comprennent l'aire totale du territoire d'étude, qui équivaut au stock total de terres du Québec méridional. Les régions administratives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du

1. UHDE et KEITH (à paraître).
2. *System of Environmental-Economic Accounting (SEEA) – Central Framework*. Pour de l'information en français au sujet des comptes de l'environnement, voir la version française du Cadre central, ainsi que UHDE et autres (2010).
3. UHDE et LEBLANC (2014).

Nord-du-Québec ne sont que partiellement couvertes par le territoire d'étude. Dans le cas des Laurentides, la région a été couverte à 99,9 %. Le fleuve Saint-Laurent et le golfe du Saint-Laurent, qui sont considérés comme des eaux intérieures, font partie de l'aire totale du territoire et sont comptabilisés dans le stock de terres.

Années de référence

L'année de référence est déterminée par l'année des photos aériennes utilisées pour la réalisation du 4e inventaire écoforestier. Puisque l'inventaire écoforestier est effectué secteur par secteur sur plus d'une décennie, l'année de référence varie par secteur. De plus, les limites des secteurs (ou unités d'aménagement) ne correspondent pas au découpage administratif. Chaque région administrative comprend des prises de vue qui s'échelonnent sur plusieurs années. Pour chaque région, l'année de référence est la médiane des années de prise de vue représentées à l'intérieur de la région, pondérée selon la part de couverture de ces prises de vue à l'intérieur de la région. La médiane pondérée permet d'obtenir l'année la plus représentative des prises de vue par région. L'année de référence varie de 2002 à 2013 selon la région administrative. Pour la région des Laurentides, l'année de référence est 2005.

Classification de la couverture terrestre

La classification simplifiée de la couverture terrestre du Québec, qui découle de la classification complète de la couverture terrestre du Québec adaptée par l'ISQ à partir de la classification standard du SCEE[4], sert à traduire l'information des données écoforestières en un nombre réduit de classes de couverture. La définition des classes de couverture terrestre est fournie à la section *Concepts et définitions*, à la fin de ce bulletin.

Pour plus de précision sur la couverture des régions du Québec, veuillez consulter l'édition 2015 du *Panorama des régions* (p. 27 à 31).

Selon les données du 4e inventaire écoforestier, effectué en 2005 dans le cas des Laurentides, et la classification simplifiée de la couverture terrestre, 79,4 % du territoire de la région laurentienne est constitué par des forêts à couvert fermé, incluant principalement des forêts mixtes, des forêts de feuillus et, dans une moindre mesure, des forêts de conifères (tableau 1.2.1 et carte 1.2.1). De toutes les régions du Québec méridional, la région des Laurentides est celle qui présente la plus grande part de son territoire occupé par les forêts à couvert fermé et, plus précisément, la plus grande part en forêts de feuillus, soit 33,3 %.

Les milieux humides couvrent 5,4 % du territoire des Laurentides, dont 3,5 % de type boisé et 1,9 % de type herbacé ou arbustif.

En ce qui a trait aux terres agricoles, elles représentent 4,1 % de la superficie de la région, ce qui la classe au 8e rang de toutes les régions du Québec, après la Montérégie, le Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Laval, l'Estrie, Lanaudière et le Bas-Saint-Laurent, pour ce qui est de la part occupée par cette classe de couverture. Les terres agricoles se concentrent principalement dans la portion méridionale de la région, mais elles sont également présentes au nord de Mont-Laurier, le long de la vallée de la Lièvre.

Selon les estimations, les surfaces artificielles, correspondant notamment aux zones urbanisées et industrielles[5], comptent pour 2,6 % du territoire de la région laurentienne. Elles se polarisent dans la portion méridionale de la région.

Enfin, dans la région des Laurentides, 8,5 % du territoire est occupé par des plans et des cours d'eau.

4. UHDE et LEBLANC, 2014, p. 30-32.
5. Pour des précisions sur la définition des classes, voir la section Concepts et définitions, à la fin de ce bulletin, ainsi que UHDE et LEBLANC (2010).

Tableau 1.2.1

Superficie des terres par classe de couverture terrestre, Laurentides 2005, et ensemble du Québec méridional, 2002-2013

	Laurentides (2005)		Ensemble du Québec méridional (2002-2013)	
	ha	%	ha	%
Surfaces artificielles	58 393	2,6	681 930	1,2
Terres agricoles	92 626	4,1	2 516 616	4,5
Milieux humides boisés	78 091	3,5	3 174 298	5,7
Milieux humides herbacés ou arbustifs	43 114	1,9	3 135 063	5,6
Plans et cours d'eau intérieure	191 144	8,5	14 320 051	25,6
Forêts de conifères à couvert fermé	224 729	10,0	13 957 424	24,9
Forêts de feuillus à couvert fermé	748 679	33,3	5 991 789	10,7
Forêts mixtes à couvert fermé	813 383	36,1	11 957 206	21,3
Forêts à couvert ouvert	584	0,0	307 457	0,5
Total[1]	**2 250 741**	**100,0**	**56 041 817**	**100,0**

1. La superficie totale peut diverger de celle qui est présentée dans la section *Coup d'œil*, à la fin de ce bulletin, à cause de la méthodologie spécifique aux comptes des terres.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

Ce survol de la couverture terrestre des régions du Québec méridional et, plus spécifiquement, des Laurentides donne un avant-goût du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'ISQ[6]. En plus de fournir une description détaillée de la couverture terrestre dans les régions à la fin de la période de référence, ce rapport procurera des données qui jetteront un éclairage inédit sur les changements environnementaux qui s'y produisent.

Références

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC (février 2015). *Cartes et données écoforestières*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (janvier 2014). *Système sur les découpages administratifs*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (2010-2013). *Mosaïque d'images satellites RapidEye*.

UHDE, Stéphanie, et Maxime KEITH (à paraître). *Comptes des terres du Québec méridional*, Institut de la statistique du Québec.

UHDE, Stéphanie, et Hugo LEBLANC (2014). *Comptes des terres : région de Chaudière-Appalaches. Projet pilote* Institut de la statistique du Québec, 99 p.

UNITED NATIONS, EUROPEAN UNION, FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS, INTERNATIONAL MONETARY FUND, ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT et THE WORLD BANK (2014). *System of Environmental-Economic Accounting 2012 – Central Framework*, 346 p.

UHDE, Stéphanie, Guillaume MARCHAND, Sophie BREHAIN et Richard BARBEAU (2010). *Les comptes de l'environnement et l'approche par capitaux pour appuyer la mesure du développement durable au Québec*. Institut de la statistique du Québec, 52 p.

Informations complémentaires

Des explications détaillées et des données sur l'environnement sont disponibles sur le site Web de l'ISQ.

6. UHDE et KEITH (à paraître).

Carte 1.2.1

Couverture terrestre, selon le 4e inventaire écoforestier, Laurentides (2005)

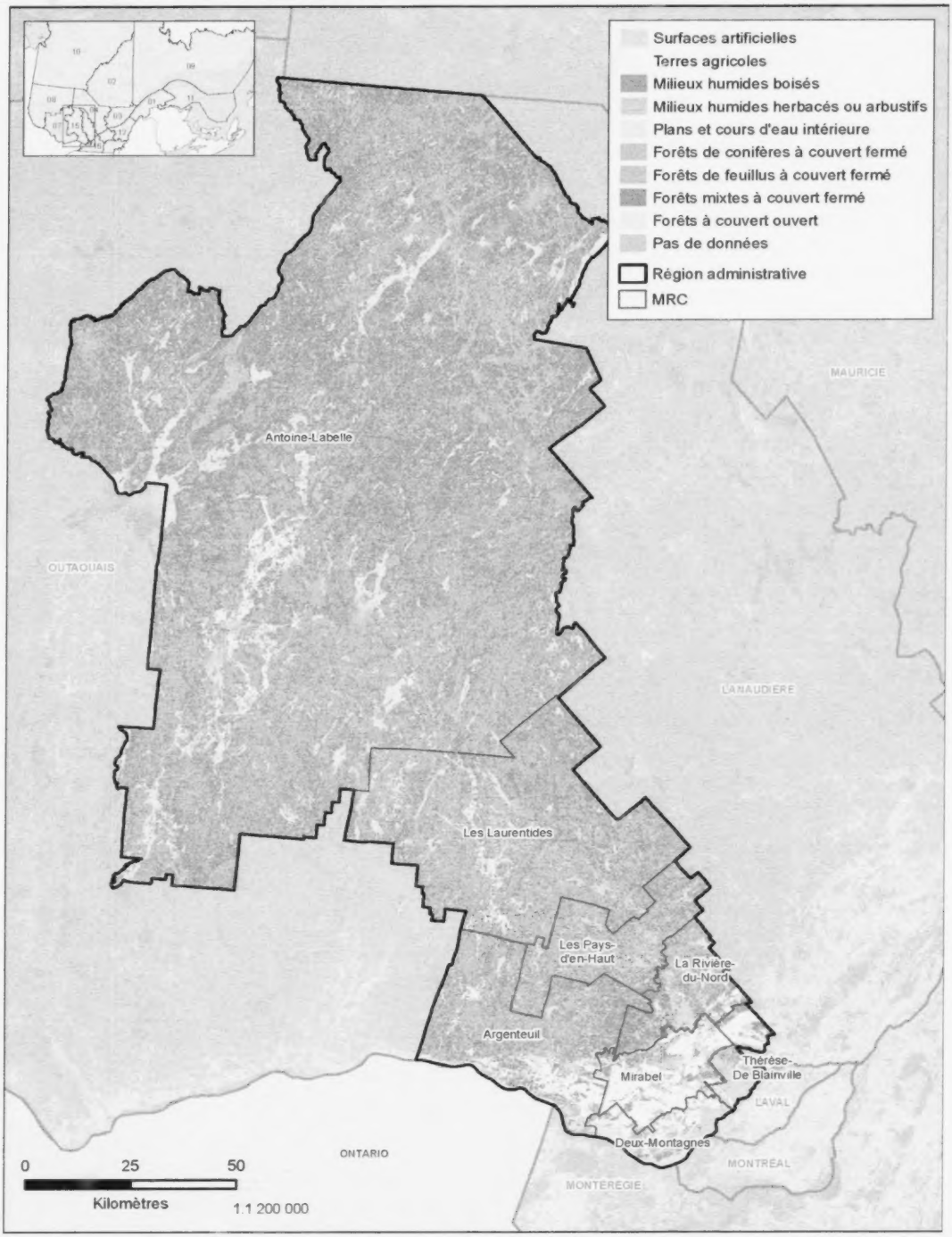

Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région des Laurentides comptait 586 100 habitants au 1er juillet 2014, soit 7,1 % de la population du Québec. Elle arrive au 4e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière la Capitale-Nationale et devant Lanaudière. À l'instar des autres régions adjacentes à Montréal, la région des Laurentides a vu son poids démographique augmenter au cours des dernières années; il était de 6,4 % en 2001.

En 2014, 27 % de la population régionale, soit 158 400 personnes, résident dans la MRC de Thérèse-De Blainville. Les MRC de La Rivière-du-Nord et de Deux-Montagnes suivent avec une part respective de 21 % et 17 %. Les autres MRC de la région sont beaucoup moins populeuses. Mirabel et Les Laurentides comptent chacune environ 8 % de la population régionale, cette part étant de 7 % dans Les Pays-d'en-Haut et de 6 % dans Antoine-Labelle. Avec ses 32 500 habitants, Argenteuil représente quant à elle un peu moins de 6 % de la population laurentienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2001-2014

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001	2006	2011	2014p	2001-2006	2006-2011	2011-2014p	2001	2014p
	n				pour 1 000			%	
Deux-Montagnes	84 409	89 759	98 219	100 199	12,3	18,0	6,7	17,8	17,1
Thérèse-De Blainville	133 461	144 977	155 543	158 419	16,5	14,1	6,1	28,2	27,0
Mirabel	27 992	35 342	42 607	47 209	46,4	37,3	34,2	5,9	8,1
La Rivière-du-Nord	92 337	102 741	116 626	124 730	21,3	25,3	22,4	19,5	21,3
Argenteuil	29 501	30 210	32 353	32 456	4,7	13,7	1,1	6,2	5,5
Les Pays-d'en-Haut	31 656	36 791	40 547	41 962	30,0	19,4	11,4	6,7	7,2
Les Laurentides	39 445	43 215	45 441	45 917	18,2	10,0	3,5	8,3	7,8
Antoine-Labelle	34 131	35 629	35 347	35 159	8,6	– 1,6	– 1,8	7,2	6,0
Laurentides	**472 932**	**518 664**	**566 683**	**586 051**	**18,4**	**17,7**	**11,2**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 214 672**	**6,3**	**9,6**	**8,5**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2014.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La région des Laurentides est l'une de celles qui affichent les plus fortes croissances démographiques du Québec. Selon les données provisoires, son taux d'accroissement annuel moyen entre 2011 et 2014 s'établit à 11,2 pour mille. En comparaison, le taux a été de 8,5 pour mille dans l'ensemble du Québec. Le rythme de la croissance dans les Laurentides a toutefois ralenti par rapport aux périodes 2001-2006 et 2006-2011, alors que le taux était d'environ 18 pour mille.

À l'échelle des MRC, Mirabel (34,2 pour mille) se distingue encore une fois avec une des croissances les plus rapides du Québec. Elle est suivie de La Rivière-du-Nord, qui affiche aussi un taux d'accroissement parmi les plus élevés (22,4 pour mille). L'effectif augmente modérément dans les MRC des Pays-d'en-Haut, Deux-Montagnes et Thérèse-De Blainville (entre 6 et 12 pour mille), alors que la croissance est plutôt modeste dans Les Laurentides (3,5 pour mille) et Argenteuil (1,1 pour mille). Selon les données provisoires, seule la MRC d'Antoine-Labelle (– 1,8 pour mille) enregistre une légère diminution de population entre 2011 et 2014, et ce, pour une deuxième période consécutive.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2014 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du Panorama des régions du Québec (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

Le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans dans la région des Laurentides est légèrement plus élevé que dans la plupart des autres régions du Québec. En 2014, leur part y est de 21,9 %, comparativement à 20,9 % dans l'ensemble du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus (16,1 %) sont au contraire un peu moins nombreuses, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle du Québec (17,1 %). Le poids des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les personnes d'âge actif, est quant à lui identique à la moyenne québécoise (62 %). Par contre, au sein de ce groupe, la région compte davantage de 45-64 ans et moins de 20-44 ans que ce qu'on observe au Québec (données non illustrées). Ainsi, malgré une plus forte part de jeunes et une plus faible part d'aînés, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – des Laurentides (42,7 ans) est légèrement supérieur à celui de l'ensemble du Québec (41,8 ans).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Deux-Montagnes	100 199	23 352	62 822	14 025	100,0	23,3	62,7	14,0	40,0
Thérèse-De Blainville	158 419	39 348	98 425	20 646	100,0	24,8	62,1	13,0	40,1
Mirabel	47 209	12 834	30 010	4 365	100,0	27,2	63,6	9,2	35,4
La Rivière-du-Nord	124 730	26 830	78 002	19 898	100,0	21,5	62,5	16,0	41,6
Argenteuil	32 456	5 916	19 794	6 746	100,0	18,2	61,0	20,8	48,3
Les Pays-d'en-Haut	41 962	6 242	25 293	10 427	100,0	14,9	60,3	24,8	53,1
Les Laurentides	45 917	8 074	27 825	10 018	100,0	17,6	60,6	21,8	49,9
Antoine-Labelle	35 159	5 977	21 071	8 111	100,0	17,0	59,9	23,1	51,1
Laurentides	**586 051**	**128 573**	**363 242**	**94 236**	**100,0**	**21,9**	**62,0**	**16,1**	**42,7**
Ensemble du Québec	**8 214 672**	**1 716 773**	**5 091 980**	**1 405 919**	**100,0**	**20,9**	**62,0**	**17,1**	**41,8**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La structure par âge est très contrastée à l'échelle des MRC. De fait, la région des Laurentides compte à la fois des MRC où la population est beaucoup plus jeune que la moyenne québécoise et d'autres où la population est beaucoup plus âgée. Avec un âge médian de 35,4 ans en 2014, Mirabel fait partie des MRC les plus jeunes du Québec. Elle se distingue par une proportion de jeunes de moins de 20 ans relativement élevée (27,2 %) et par une faible part de 65 ans et plus (9,2 %). Thérèse-De Blainville et Deux-Montagnes ont une structure comparable. Les jeunes comptent pour environ le quart de leur population, tandis que la part des personnes âgées est respectivement de 13 % et 14 %. L'âge médian y est de 40 ans. La structure par âge de La Rivière-du-Nord se démarque peu de la moyenne québécoise. En revanche, les quatre autres MRC de la région ont une population nettement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec, comptant proportionnellement plus de personnes de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. L'âge médian y est d'au moins 48 ans et atteint même 53,1 ans dans la MRC des Pays-d'en-Haut, parmi les plus élevés du Québec.

En fait de répartition par sexe, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes dans la région des Laurentides, contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. En 2014, on y compte 293 500 hommes contre 292 600 femmes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans les Laurentides comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Dans la région, la MRC des Pays-d'en-Haut fait figure d'exception puisqu'elle compte un peu plus de femmes chez les 20-64 ans et un peu plus d'hommes chez les 65 ans et plus. Dans Antoine-Labelle, les hommes sont aussi légèrement plus nombreux que les femmes chez les personnes âgées.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Deux-Montagnes	11 952	11 400	31 692	31 130	6 263	7 762	49 907	50 292
Thérèse-De Blainville	20 024	19 324	49 596	48 829	9 355	11 291	78 975	79 444
Mirabel	6 513	6 321	15 331	14 679	2 088	2 277	23 932	23 277
La Rivière-du-Nord	13 753	13 077	39 437	38 565	9 076	10 822	62 266	62 464
Argenteuil	3 010	2 906	10 150	9 644	3 225	3 521	16 385	16 071
Les Pays-d'en-Haut	3 156	3 086	12 609	12 684	5 281	5 146	21 046	20 916
Les Laurentides	4 078	3 996	13 923	13 902	4 902	5 116	22 903	23 014
Antoine-Labelle	3 094	2 883	10 775	10 296	4 178	3 933	18 047	17 112
Laurentides	**65 580**	**62 993**	**183 513**	**179 729**	**44 368**	**49 868**	**293 461**	**292 590**
Ensemble du Québec	**876 663**	**840 110**	**2 577 389**	**2 514 591**	**627 117**	**778 802**	**4 081 169**	**4 133 503**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2012, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région des Laurentides (6,5 %) que dans l'ensemble du Québec (8,3 %). De 2008 à 2012, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,4 point), à l'égal de l'ensemble du Québec. Par rapport à 2011 seulement, le taux est en diminution de 0,5 point, à l'instar de l'ensemble du Québec. C'est dans Argenteuil que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (9,8 %). À l'inverse, la MRC de Mirabel affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5,1 %). Au cours de la période 2008-2012, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans tous les territoires supralocaux de la région : Antoine-Labelle (– 2,7 points), Les Pays-d'en-Haut (– 2,7 points), Les Laurentides (– 2,4 points), Argenteuil (– 1,9 point), La Rivière-du-Nord (– 1,5 point), Mirabel (– 1,5 point), Thérèse-De Blainville (– 0,6 point), Deux-Montagnes (– 0,5 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008
			%			points de pourcentage
Deux-Montagnes	6,7	7,1	6,6	6,7	6,2	– 0,5
Thérèse-De Blainville	5,9	6,1	5,6	5,3	5,3	– 0,6
Mirabel	6,5	7,2	6,5	6,1	5,1	– 1,5
La Rivière-du-Nord	8,4	8,1	7,9	7,4	6,9	– 1,5
Argenteuil	11,7	12,0	11,4	10,5	9,8	– 1,9
Les Pays-d'en-Haut	9,4	9,1	7,8	7,3	6,6	– 2,7
Les Laurentides	9,6	9,6	8,4	8,1	7,2	– 2,4
Antoine-Labelle	11,6	11,2	10,1	9,7	9,0	– 2,7
Laurentides	**7,9**	**7,9**	**7,3**	**7,0**	**6,5**	**– 1,4**
Ensemble du Québec	**9,7**	**9,8**	**9,3**	**8,8**	**8,3**	**– 1,4**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2012, ce taux est 5,3 fois plus élevé pour les familles monoparentales (21,5 %) que pour les couples (4,1 %). Entre 2008 et 2012, le taux diminue de 3,6 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,9 point pour les couples. C'est Argenteuil qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2012 (30,6 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Thérèse-De Blainville (16,8 %).

Toujours en 2012, on dénombre dans la région 10 650 familles à faible revenu, dont 4 880 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 13 560 en 2008 à 11 670 en 2012, soit une diminution de 13,9 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 1,7 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Laurentides, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008
	%					points de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**7,9**	**7,9**	**7,3**	**7,0**	**6,5**	**– 1,4**
Famille comptant un couple	**5,0**	**5,2**	**4,6**	**4,4**	**4,1**	**– 0,9**
Sans enfants	5,4	5,6	4,8	4,6	4,3	– 1,1
Avec 1 enfant	4,4	4,4	4,1	4,0	3,8	– 0,6
Avec 2 enfants	3,8	3,9	3,6	3,2	3,0	– 0,8
Avec 3 enfants et plus	7,2	7,2	6,7	6,7	6,2	– 0,9
Famille monoparentale	**25,0**	**25,0**	**23,7**	**23,0**	**21,5**	**– 3,6**
Avec 1 enfant	22,6	22,9	21,2	21,5	19,9	– 2,8
Avec 2 enfants	25,4	25,1	24,4	22,2	21,1	– 4,4
Avec 3 enfants et plus	40,4	39,7	40,0	36,6	34,0	– 6,4

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2011 à 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants[1], augmente de 1,1 % dans la région des Laurentides. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,2 %). On constate que les MRC suivantes profitent d'une croissance réelle : Mirabel (+ 2,0 %), Les Pays-d'en-Haut (+ 1,6 %), Antoine-Labelle (+ 1,6 %), La Rivière-du-Nord (+ 1,5 %), Les Laurentides (+ 1,1 %), Thérèse-De Blainville (+ 0,8 %), Deux-Montagnes (+ 0,4 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans Argenteuil (– 0,1 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 72 540 $, comparativement à 70 480 $ au Québec. En 2012, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : Deux-Montagnes (76 360 $), Thérèse-De Blainville (85 320 $), Mirabel (80 040 $).

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	$ constants de 2012		%
Deux-Montagnes	76 044	76 360	0,4
Thérèse-De Blainville	84 652	85 320	0,8
Mirabel	78 443	80 040	2,0
La Rivière-du-Nord	67 844	68 830	1,5
Argenteuil	58 981	58 950	– 0,1
Les Pays-d'en-Haut	68 702	69 770	1,6
Les Laurentides	59 440	60 090	1,1
Antoine-Labelle	54 110	54 980	1,6
Laurentides	**71 765**	**72 540**	**1,1**
Ensemble du Québec	**69 611**	**70 480**	**1,2**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'indice des prix à la consommation (IPC) de l'ensemble du Québec a été utilisé.

En 2012, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (40 240 $) moins élevé que celui des familles comptant un couple (66 610 $). Enfin, de 2011 à 2012, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 3,4 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 0,7 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Laurentides, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	$ constants de 2012		%
Famille comptant un couple	**66 139**	**66 610**	**0,7**
Sans enfants	53 824	54 160	0,6
Avec 1 enfant	74 206	75 140	1,3
Avec 2 enfants	85 132	85 960	1,0
Avec 3 enfants et plus	82 293	83 430	1,4
Famille monoparentale	**38 915**	**40 240**	**3,4**
Avec 1 enfant	37 455	38 630	3,1
Avec 2 enfants	41 877	43 540	4,0
Avec 3 enfants et plus	40 345	41 820	3,7

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc. Pour plus d'information, se référer à la publication *Information sur la population active*, section relative à la qualité des données (numéro au catalogue 71-001-X) de Statistique Canada.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2002-2004 et 2012-2014. Les moyennes de trois ans permettent de réduire de façon appréciable les coefficients de variation (CV). Des CV approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant conservatrice, les CV calculés tendent toujours à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 % afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

Les données de 2001 à 2014 de l'EPA ont fait l'objet d'une révision par Statistique Canada en janvier 2015. La révision comprend une mise à jour des estimations de l'EPA afin de rendre compte des estimations de population les plus récentes provenant notamment du recensement de 2011, une mise à jour des limites géographiques, des améliorations méthodologiques de l'imputation, ainsi qu'une mise à jour de la dessaisonalisation. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données révisées.

Entre 2002-2004 et 2012-2014, 57 300 emplois s'ajoutent dans la région des Laurentides. À la fin de la période, le nombre d'emplois dans la région dépasse la barre des 300 000 (301 300). Malgré cette croissance, le taux d'emploi (62,6 %) reste stable en raison d'une hausse de la population en âge de travailler similaire à celle de l'emploi. Tout comme au début de la période, le taux d'emploi de la région reste supérieur à celui de l'ensemble du Québec (59,9 %) en 2012-2014.

Tant l'emploi à temps plein (+ 41 800) que celui à temps partiel (+ 15 500) augmentent entre le début et la fin de la période. S'établissant à 19,7 % de 2012 à 2014, la part de l'emploi à temps partiel varie peu par rapport à 2002-2004.

La croissance de l'emploi entre 2002-2004 et 2012-2014 se partage entre les hommes (+ 28 100) et les femmes (+ 29 300). En outre, la hausse de l'emploi se concentre chez les personnes de 30 ans et plus (+ 47 100) et se répartit entre le secteur des biens (+ 14 700) et celui des services (+ 42 600).

En hausse de 60 500 par rapport au début de la période, la population active dans la région des Laurentides s'élève en moyenne à 324 100 en 2012-2014. Le taux d'activité de la région à la fin de la période (67,3 %) est statistiquement supérieur à celui de l'ensemble du Québec (64,8 %). Du côté du taux de chômage, il varie peu entre le début (7,4 %) et la fin de la période (7,0 %). Toutefois, ce dernier était inférieur à celui de l'ensemble du Québec (8,8 %) en 2002-2004, alors que ce n'est plus cas en 2012-2014 (7,7 %).

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Laurentides et ensemble du Québec, 2002-2004 et 2012-2014

	Laurentides			Ensemble du Québec	
	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014	Écart 2002-2004 et 2012-2014	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014
	k				
Population active	263,6	324,1	60,5 †	3 971,9	4 378,4
Emploi	244,0	301,3	57,3 †	3 623,0	4 042,1
Régime de travail					
Emploi à temps plein	200,1	241,9	41,8 †	2 963,1	3 256,3
Emploi à temps partiel	43,9	59,4	15,5 †	659,9	785,8
Groupe d'âge					
15-29 ans	56,8	67,1	10,3	939,3	981,7
30 ans et plus	187,2	234,3	47,1 †	2 683,7	3 060,5
Sexe					
Hommes	130,0	158,1	28,1 †	1 942,7	2 107,2
Femmes	114,0	143,3	29,3 †	1 680,3	1 934,9
Secteur d'activités					
Secteur des biens	62,7	77,4	14,7 †	924,7	872,9
Secteur des services	181,3	223,9	42,6 †	2 698,2	3 169,3
Chômeurs	19,6	22,7	3,1	3 623,0	4 042,1
	%		Variation (points de %)	%	
Taux d'activité	67,9	67,3	– 0,6	65,8	64,8 ††
Taux de chômage	7,4	7,0	– 0,4	8,8 ††	7,7
Taux d'emploi	62,8	62,6	– 0,2	60,0 ††	59,9 ††
Part de l'emploi à temps partiel	18,0	19,7	1,7	18,2	19,4

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.
†† Variation significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.
Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 MRC

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 241 364 dans les Laurentides en 2013, en hausse de 1,1 % par rapport à 2012. À l'échelle des territoires supralocaux, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Des huit MRC que compte la région, six ont vu leur nombre de travailleurs évoluer positivement en regard de 2012. Les territoires supralocaux de Mirabel (+ 4,1 %) et de La Rivière-du-Nord (+ 2,7 %) sont, toutefois, les seuls à connaître une croissance supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,8 %). Les MRC d'Argenteuil (– 0,9 %) et des Pays-d'en-Haut (– 0,6 %) subissent, quant à elles, une baisse du nombre de travailleurs. D'ailleurs, la diminution dans ces deux MRC se manifeste tant chez les hommes que chez les femmes.

Taux de travailleurs

En ce qui a trait au taux de travailleurs, la MRC d'Argenteuil (– 0,6 point) est la seule à subir un repli dans la région. La plus forte augmentation est enregistrée dans Antoine-Labelle (+ 1,4 point), sous l'effet conjugué d'une augmentation du nombre de travailleurs et d'une baisse du nombre de déclarants. En dépit de cette hausse importante, Antoine-Labelle (64,7 %) affiche encore une fois le taux de travailleurs le plus bas des Laurentides. Pour une neuvième année consécutive, Mirabel se classe en tête des MRC de la région, grâce à un taux de travailleurs de 83,1 %. Viennent ensuite Thérèse-De Blainville (81,0 %) et Deux-Montagnes (79,7 %), seules autres MRC à afficher un taux au-dessus de celui observé au Québec (76,2 %).

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC des Laurentides. C'est dans Thérèse-De Blainville que l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 5,0 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. La différence la plus faible est observée dans la MRC des Laurentides (2,3 points). Fait à noter, les disparités entre les sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper, depuis 2008, dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région.

Revenu d'emploi médian

Dans les Laurentides, le revenu d'emploi médian des travailleurs de 25-64 ans s'est accru de 2,9 % en 2013 pour s'établir à 40 925 $. Tous les territoires supralocaux profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. La hausse la plus forte est notée dans Antoine-Labelle (+ 4,3 %), tandis que la plus faible est relevée dans Thérèse-De Blainville (+ 2,1 %).

D'ailleurs, Thérèse-De Blainville continue de se maintenir en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian des travailleurs de 47 424 $. Elle est suivie par Mirabel (43 591 $) et Deux-Montagnes (43 515 $), seules autres MRC à présenter un niveau de revenu supérieur à celui du Québec (40 221 $). À l'opposé, la MRC Antoine-Labelle demeure celle où le revenu d'emploi médian est le plus bas, celui-ci s'établissant à 31 007 $.

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. C'est dans Mirabel que la différence entre les sexes est la plus élevée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 34,7 %[1] de moins que les hommes. Les écarts sont également élevés dans les territoires supralocaux de Thérèse-De Blainville (33,1 %), La Rivière-du-Nord (31,1 %) et Argenteuil (30,9 %). C'est dans Antoine-Labelle (18,9 %) que la différence de rémunération entre les sexes est la moins prononcée.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC[1] des Laurentides et ensemble du Québec, 2012 et 2013

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2012	2013[p]	Variation 2013/2012	2012	2013[p]	Écart 2013/2012	2012	2013[p]	Variation 2013/2012
	n		%	%		Points de pourcentage	$		%
Deux-Montagnes	43 299	43 410	0,3	79,5	79,7	0,2	42 207	43 515	3,1
Hommes	22 034	22 198	0,7	82,0	82,2	0,2	51 286	52 324	2,0
Femmes	21 265	21 212	– 0,2	77,1	77,3	0,2	35 278	36 349	3,0
Thérèse-De Blainville	66 957	67 320	0,5	80,8	81,0	0,2	46 426	47 424	2,1
Hommes	34 038	34 153	0,3	83,5	83,6	0,1	56 906	58 029	2,0
Femmes	32 919	33 167	0,8	78,2	78,6	0,4	37 970	38 813	2,2
Mirabel	20 745	21 603	4,1	82,7	83,1	0,4	42 216	43 591	3,3
Hommes	10 753	11 190	4,1	85,1	85,3	0,2	52 840	53 872	2,0
Femmes	9 992	10 413	4,2	80,3	80,9	0,6	34 015	35 178	3,4
La Rivière-du-Nord	49 653	50 990	2,7	75,0	75,5	0,5	38 496	39 603	2,9
Hommes	25 923	26 489	2,2	77,9	77,9	0,0	46 475	47 749	2,7
Femmes	23 730	24 501	3,2	72,2	73,0	0,8	31 728	32 902	3,7
Argenteuil	11 866	11 757	– 0,9	68,8	68,2	– 0,6	34 266	35 225	2,8
Hommes	6 224	6 150	– 1,2	71,0	70,4	– 0,6	41 061	41 970	2,2
Femmes	5 642	5 607	– 0,6	66,5	65,9	– 0,6	28 345	28 984	2,3
Les Pays-d'en-Haut	15 965	15 874	– 0,6	69,7	69,7	0,0	35 747	36 957	3,4
Hommes	7 984	7 951	– 0,4	71,1	71,2	0,1	43 355	44 546	2,7
Femmes	7 981	7 923	– 0,7	68,4	68,3	– 0,1	30 160	31 150	3,3
Les Laurentides	18 002	18 012	0,1	71,3	71,9	0,6	30 506	31 412	3,0
Hommes	9 117	9 104	– 0,1	72,7	73,0	0,3	34 553	35 319	2,2
Femmes	8 885	8 908	0,3	69,9	70,7	0,8	26 404	27 792	5,3
Antoine-Labelle	12 354	12 398	0,4	63,3	64,7	1,4	29 728	31 007	4,3
Hommes	6 414	6 442	0,4	64,9	66,4	1,5	33 213	33 892	2,0
Femmes	5 940	5 956	0,3	61,8	63,0	1,2	26 129	27 470	5,1
Laurentides	**238 841**	**241 364**	**1,1**	**76,2**	**76,6**	**0,4**	**39 790**	**40 925**	**2,9**
Hommes	122 487	123 677	1,0	78,5	78,8	0,3	48 095	49 238	2,4
Femmes	116 354	117 687	1,1	73,9	74,4	0,5	33 282	34 378	3,3
Ensemble du Québec	**3 291 535**	**3 318 744**	**0,8**	**75,8**	**76,2**	**0,4**	**39 117**	**40 221**	**2,8**
Hommes	1 705 230	1 718 214	0,8	78,4	78,6	0,2	45 000	46 024	2,3
Femmes	1 586 305	1 600 530	0,9	73,2	73,7	0,5	34 077	35 107	3,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013. .

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le PIB de la région administrative des Laurentides se chiffre à 18,2 G$ en 2013, ce qui occupe 5,4 % de l'économie québécoise. Cette part place les Laurentides au quatrième rang en termes économiques, derrière la Capitale-Nationale (10,1 %).

En 2013, le PIB de la région des Laurentides augmente de 2,1 %, un taux qui dépasse largement la croissance du Québec sur la même période (+ 1,2 %). Entre les années 2007 à 2013, la croissance annuelle moyenne est de 3,1 %, tandis qu'elle est de 2,8 % dans l'ensemble du Québec.

Produit intérieur brut par industrie

Le portrait économique des Laurentides est surtout marqué par les industries du secteur des services, qui occupent 71,3 %. Ce secteur, dont la production s'élève à 13,0 G$ en 2013, croît de 2,4 %. De leur côté, les industries productrices de biens affichent une hausse de 1,4 %, ce qui constitue un meilleur résultat que la baisse observée dans l'ensemble du Québec (– 0,5 %). Enfin, le taux de croissance annuel moyen est de 4,0 % dans le secteur des services et de 0,9 % dans celui des biens au cours des six dernières années.

En ce qui concerne les bases économiques dans les ressources naturelles, la hausse des activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie (+ 2,2 %) est conjuguée à la baisse des cultures agricoles et l'élevage (– 2,5 %) et de l'industrie-clé qui est celle de la foresterie et de l'exploitation forestière (– 0,2 %), ce qui entraîne une baisse de 1,4 % dans l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse. L'industrie de la fabrication (+ 2,3 %) affiche un des meilleurs résultats au Québec. À titre indicatif, elle accuse une baisse de 1,1 % dans l'ensemble du Québec. En particulier, la fabrication de produits en bois fait un saut de 24,0 % et la fabrication de matériel de transport, la fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques et la fabrication de produits chimiques augmentent respectivement de 9,3 %, de 4,3 % et de 1,0 %. À l'inverse, la fabrication de produits minéraux non métalliques (– 13,7 %) et la fabrication de produits informatiques et électroniques (– 6,1 %) diminuent en 2013. En outre, l'industrie-clé de la construction se maintient au même niveau en 2013.

À l'exception du commerce de gros (– 2,8 %), toutes les industries du secteur des services connaissent une hausse de leur production. Les soins de santé et l'assistance sociale (+ 3,4 %) et les administrations publiques (+ 3,1 %) sont les industries qui croissent le plus rapidement en 2013. À cela s'ajoutent les services professionnels, scientifiques et techniques, les services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement et les services d'hébergement et de restauration qui augmentent tous les trois de 3,0 %. Les quatre bases économiques régionales, soit le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers, le commerce de détail, l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs, et les autres services, sauf les administrations publiques, augmentent respectivement de 2,8 %, de 2,3 %, de 1,9 % et de 1,8 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Laurentides, 2007, 2012 et 2013

	2007r	2012er	2013e	Part de l'industrie en 2013	Taux de croissance annuel moyen 2013/2007	Variation 2013/2012
	k$			%		
Ensemble des industries	**15 173 668**	**17 815 410**	**18 184 880**	**100,0**	**3,1**	**2,1**
Secteur de production de biens	**4 937 061**	**5 143 984**	**5 214 313**	**28,7**	**0,9**	**1,4**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	228 589	319 146	314 579	1,7	5,5	– 1,4
Cultures agricoles et élevage	x	222 514	216 937	1,2	...	– 2,5
Foresterie et exploitation forestière	43 783	55 950	55 851	0,3	4,1	– 0,2
Pêche, chasse et piégeage	x	349	555	0,0	...	58,9
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	23 201	40 332	41 237	0,2	10,1	2,2
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	49 453	80 596	63 516	0,3	4,3	– 21,2
Services publics	575 446	536 977	572 105	3,1	– 0,1	6,5
Construction	1 562 278	1 719 879	1 719 413	9,5	1,6	0,0
Fabrication	2 521 296	2 487 386	2 544 701	14,0	0,2	2,3
Fabrication d'aliments	245 235	229 061	230 196	1,3	– 1,0	0,5
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	78 023	73 415	0,4	...	– 5,9
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	136 653	103 769	128 691	0,7	– 1,0	24,0
Fabrication du papier	x	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	36 325	37 030	35 833	0,2	– 0,2	– 3,2
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	204 196	250 252	252 857	1,4	3,6	1,0
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	92 473	128 986	125 575	0,7	5,2	– 2,6
Fabrication de produits minéraux non métalliques	113 960	114 898	99 178	0,5	– 2,3	– 13,7
Première transformation des métaux	90 267	34 153	32 115	0,2	– 15,8	– 6,0
Fabrication de produits métalliques	139 084	146 265	139 558	0,8	0,1	– 4,6
Fabrication de machines	113 656	84 009	81 454	0,4	– 5,4	– 3,0
Fabrication de produits informatiques et électroniques	89 222	107 944	101 408	0,6	2,2	– 6,1
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	77 793	99 870	104 200	0,6	5,0	4,3
Fabrication de matériel de transport	808 335	831 285	908 464	5,0	2,0	9,3
Fabrication de meubles et de produits connexes	114 699	74 584	78 938	0,4	– 6,0	5,8
Activités diverses de fabrication	39 601	56 227	50 535	0,3	4,1	– 10,1
Secteur des services	**10 236 607**	**12 671 426**	**12 970 567**	**71,3**	**4,0**	**2,4**
Commerce de gros	810 191	937 435	911 192	5,0	2,0	– 2,8
Commerce de détail	1 153 111	1 381 795	1 413 946	7,8	3,5	2,3
Transport et entreposage	417 390	489 216	501 513	2,8	3,1	2,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	166 568	279 243	286 328	1,6	9,4	2,5
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2 868 195	3 485 828	3 585 128	19,7	3,8	2,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	511 180	737 672	760 144	4,2	6,8	3,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	391 572	494 401	509 438	2,8	4,5	3,0
Services d'enseignement	961 145	1 186 117	1 213 336	6,7	4,0	2,3
Soins de santé et assistance sociale	1 168 738	1 466 274	1 516 541	8,3	4,4	3,4
Arts, spectacles et loisirs	216 013	231 094	235 508	1,3	1,5	1,9
Hébergement et services de restauration	427 923	480 152	494 563	2,7	2,4	3,0
Autres services, sauf les administrations publiques	355 579	467 882	476 435	2,6	5,0	1,8
Administrations publiques	789 000	1 034 317	1 066 494	5,9	5,2	3,1

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Cet indicateur se chiffre à 31 348 $ en 2013, ce qui représente le troisième plus faible montant parmi les régions du Québec. Le PIB par habitant croît toutefois de 1,0 % dans la région des Laurentides, soit un taux plus élevé que celui dans l'ensemble du Québec dont le chiffre s'élève à 41 322 $ par habitant.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013

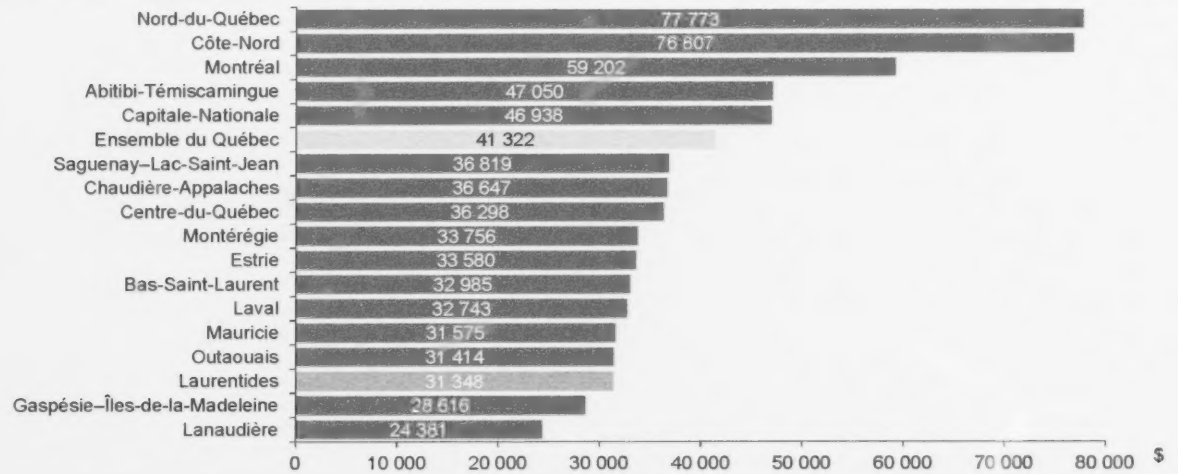

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 4,1 % en 2012, le revenu disponible par habitant des Laurentides croît avec un peu moins de vigueur en 2013, soit de 0,7 %, un rythme de croissance similaire à celui observé dans l'ensemble du Québec. Ce ralentissement est attribuable essentiellement à une hausse plus lente de la rémunération des salariés et des transferts en provenance des administrations publiques.

Tableau 5.2.1

Composantes du revenu disponible par habitant, Laurentides, 2009-2013

	2009r	2010r	2011r	2012r	2013p
	$/hab.				
Laurentides					
Rémunération des salariés	22 164	22 607	23 423	24 541	24 665
Revenu mixte net	3 614	3 655	3 689	3 747	3 824
Revenu agricole net	55	61	60	71	54
Revenu non agricole net	1 761	1 793	1 782	1 787	1 803
Revenu des loyers des ménages	1 798	1 801	1 846	1 889	1 967
Revenu net de la propriété	2 716	2 901	2 843	2 851	2 928
Égal :					
Revenu primaire	**28 494**	**29 163**	**29 955**	**31 139**	**31 416**
Plus :					
Transferts courants reçus	**5 155**	**5 271**	**5 324**	**5 602**	**5 713**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	49	56	62	57	57
Des administrations publiques	5 086	5 197	5 245	5 528	5 638
Administration fédérale	2 303	2 367	2 379	2 452	2 474
Allocations familiales et prestations fiscales pour enfant	296	299	295	292	289
Prestation universelle pour la garde d'enfants	77	78	78	78	77
Prestations d'assurance-emploi	559	565	501	486	459
Prestations de la sécurité de la vieillesse	1 105	1 139	1 211	1 295	1 343
Transferts divers et autres	266	287	294	301	305
Administration provinciale	1 565	1 562	1 547	1 673	1 706
Indemnisations des accidentés du travail	249	241	249	252	252
Prestations d'assurance parentale	225	226	218	228	236
Aide sociale	270	271	275	278	279
Transferts divers	820	823	806	915	939
Administrations autochtones	6	6	6	4	4
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 212	1 262	1 313	1 399	1 454
Des non-résidents	20	18	17	17	17
Moins:					
Transferts courants payés	**8 329**	**8 708**	**9 069**	**9 450**	**9 645**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	178	200	224	205	206
Aux administrations publiques	8 115	8 475	8 812	9 213	9 406
Impôts directs des particuliers	5 266	5 440	5 748	5 996	6 081
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 314	2 461	2 480	2 628	2 722
Autres transferts courants aux administrations publiques	534	573	583	589	603
Aux non-résidents	36	34	33	32	33
Égal :					
Revenu disponible	**25 320**	**25 726**	**26 210**	**27 291**	**27 484**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Avec un revenu disponible de 27 484 $ par habitant, les Laurentides se classent, en 2013, au cinquième rang des régions administratives, tout juste devant Laval (27 301 $), mais derrière la Capitale-Nationale (27 954 $). Au Québec, le revenu disponible par habitant s'établit à 26 774 $, soit 710 $ de moins que dans les Laurentides. L'avance de la région sur l'ensemble du Québec s'explique par la forte activité sur le marché du travail et par une rémunération des salariés, principale composante du revenu disponible, parmi les plus élevées des régions administratives.

Transferts gouvernementaux

En revanche, les transferts en provenance des administrations publiques, deuxième composante en importance, sont légèrement moins élevés dans les Laurentides. En 2013, les différents paliers de gouvernement ont versé 5 638 $ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables dans la région comparativement à 5 767 $ par habitant dans l'ensemble du Québec. En raison d'un taux d'emploi plus élevé, les résidents des Laurentides ont moins recours aux prestations d'aide sociale comparativement à ceux des autres régions de la province. Qui plus est, la région reçoit un peu moins en prestations de la Sécurité de la vieillesse. Il faut souligner, toutefois, qu'en raison du vieillissement de la population, les prestations du Régime des rentes du Québec (RRQ), du Régime de pensions du Canada (RPC) ainsi que celles de la Sécurité de la vieillesse occupent une part de plus en plus importante dans le revenu total des particuliers de la région; la part relative de ces prestations est passée de 6,9 % en 2009 à 7,5 % en 2013.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013

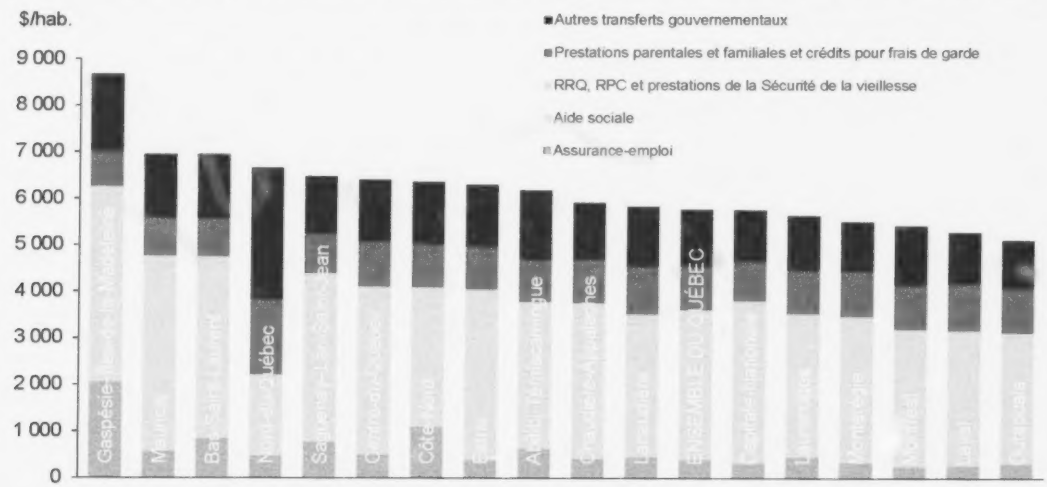

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Évolution du revenu disponible dans les MRC

Selon les données provisoires de 2013, le revenu disponible par habitant croît en regard de 2012 dans l'ensemble des MRC de la région, à l'exception des Pays-d'en-Haut et de Thérèse-De Blainville, où il recule respectivement de 1,0 % et de 0,6 %, en raison principalement de la baisse de la rémunération des salariés. La MRC d'Antoine-Labelle (+ 2,3 %) se distingue en enregistrant la plus forte croissance de la région, stimulée par la hausse marquée de la rémunération des salariés et du revenu mixte net.

En dépit de cette forte hausse, Antoine-Labelle (21 989 $) continue d'afficher le niveau de revenu le plus faible de la région. Parmi les huit MRC qui composent la région, seules Thérèse-De Blainville (31 417 $), Les Pays-d'en-Haut (30 720 $) et Mirabel (27 916 $) présentent un revenu disponible par habitant supérieur à celui de l'ensemble du Québec (26 774 $).

Par ailleurs, les résidents d'Antoine-Labelle demeurent ceux qui reçoivent le plus en transferts gouvernementaux. En 2013, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 500 $ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Régime des rentes du Québec, de l'assurance-emploi ainsi que celles de l'aide sociale sont les principaux transferts gouvernementaux reçus par les résidents de ce territoire supralocal. À l'opposé, c'est dans la MRC de Mirabel (4 551 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas de la région.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009[r]	2010[r]	2011[r]	2012[r]	2013[p]	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2009
	$/hab.					%	
Deux-Montagnes	24 693	24 914	25 481	26 406	26 726	1,2	2,0
Thérèse-De Blainville	28 804	29 389	29 840	31 611	31 417	– 0,6	2,2
Mirabel	24 582	25 247	26 299	27 417	27 916	1,8	3,2
La Rivière-du-Nord	23 242	23 490	24 082	24 822	25 339	2,1	2,2
Argenteuil	20 986	21 251	21 765	22 420	22 813	1,8	2,1
Les Pays-d'en-Haut	29 583	30 564	30 114	31 038	30 720	– 1,0	0,9
Les Laurentides	24 003	24 201	24 582	25 296	25 529	0,9	1,6
Antoine-Labelle	20 202	20 269	20 861	21 493	21 989	2,3	2,1
Laurentides	**25 320**	**25 726**	**26 210**	**27 291**	**27 484**	**0,7**	**2,1**
Ensemble du Québec	**24 638**	**24 914**	**25 668**	**26 539**	**26 774**	**0,9**	**2,1**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

6. Permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région des Laurentides atteint 1,3 G$ en 2014, en baisse de 12,6 % par rapport à 2013. La décroissance s'observe dans les secteurs commercial (– 50,7 %) et industriel (– 71,9 %), alors que les secteurs résidentiel (+ 3,2 %) et institutionnel (+ 188,4 %) sont en hausse.

Dans le secteur commercial, la valeur des permis de bâtir de la région des Laurentides se chiffre à 139,3 M$ en 2014 (moyenne 2010-2013 : 182,4 M$). La baisse observée entre 2013 et 2014 dans ce secteur provient essentiellement de la MRC de Mirabel qui a vu chuter la valeur des permis de 146,0 M$ en 2013 à 14,1 M$ en 2014. Le bond observé en 2013 s'explique probablement par la forte demande de permis de l'industrie du commerce de détail. La MRC des Laurentides (32,8 M$, moyenne 2010-2013 : 17,6 M$) enregistre la valeur la plus élevée depuis 1999. Cette performance est attribuable aux municipalités de Mont-Tremblant (16,2 M$, moyenne 2010-2013 : 2,7 M$), de Val-David (5,2 M$, moyenne 2010-2013 : 294 k$) et de Val-Morin (4,3 M$, moyenne 2010-2013 : 324 k$). Ces deux dernières municipalités n'ont jamais connu de valeurs plus élevées pour le secteur commercial. La MRC des Pays-d'en-Haut obtient son pire résultat dans ce secteur depuis le début de la compilation de ces données en 1998 (1,8 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 13,4 M$).

Figure 6.1

Valeur des permis de bâtir résidentiels, Laurentides, 1998 à 2014

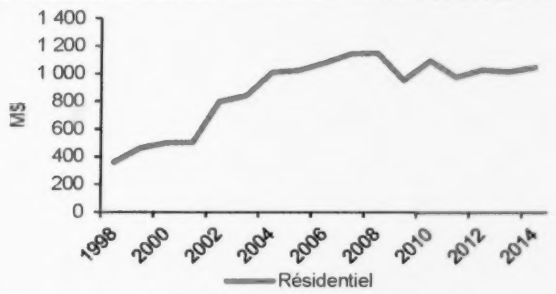

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Figure 6.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Laurentides, 1998 à 2014

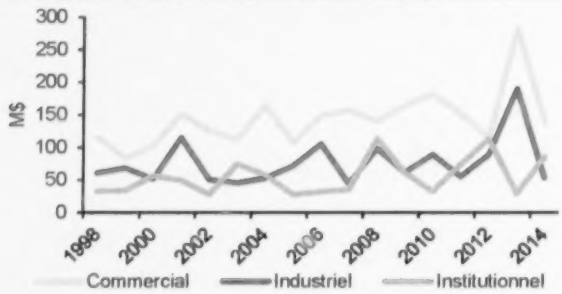

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Après une fulgurante croissance de la valeur des permis de bâtir du secteur résidentiel entre 1998 (358,8 M$) et 2008 (1,1 G$), elle se stabilise durant la période 2009-2014 (1,0 G$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 1,0 G$). La valeur des permis dans ce secteur est à son plus bas niveau dans la MRC d'Argenteuil depuis 2005, (33,2 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 40,1 M$), dans celle de La Rivière-du-Nord depuis 2009 (235,8 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 271,3 M$) et dans celle des Pays-d'en-Haut depuis 2002 (91,0 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 104,4 M$). Ainsi, les municipalités de Gore (4,2 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 5,5 M$), Grenville-sur-la-Rouge (2,7 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 3,3 M$), Lachute (13,2 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 16,4 M$), Saint-André-d'Argenteuil (1,9 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 3,3 M$) dans la MRC d'Argenteuil, celles de Prévost (17,5 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 34,3 M$), Sainte-Sophie (36,5 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 47,2 M$) et Saint-Hippolyte (23,0 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 31,5 M$) dans la MRC de La Rivière-du-Nord et celles de Morin-Heights (10,4 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 12,8 M$), Piedmont (4,8 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 8,1 M$), Sainte-Anne-des-Lacs (10,2 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 13,5 M$) et Wentworth-Nord (3,0 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 5,6 M$) dans la MRC des Pays-d'en-Haut sont toutes en décroissance depuis quelques années.

Après le pic observé en 2013 (190,0 M$), la valeur des permis de bâtir du secteur industriel est tombée à son plus faible niveau depuis 2007 (53,4 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 105,6 M$). Toutes les MRC de la région des Laurentides se trouvent en dessous de leur moyenne 2010-2013, à l'exception des Pays-d'en-Haut et de Thérèse-De Blainville. Après le sommet en 2013

dans la MRC de Mirabel en raison d'investissements de l'industrie aéronautique, la valeur chute en 2014 à un niveau jamais atteint depuis 2007 (13,2 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 65,6 M$).

Le secteur institutionnel évolue en dents de scie dans cette région. Les MRC de Deux-Montagnes avec les municipalités de Saint-Eustache (16,3 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 6,5 M$) et de Saint-Joseph-du-Lac (9,1 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 300 k$), de La Rivière-du-Nord avec la municipalité de Saint-Jérôme (36,4 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 11,6 M$) et celle des Pays-d'en-Haut avec la municipalité de Sainte-Adèle (7,2 M$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 397 k$) ont obtenu de bons résultats en 2014. En revanche, dans la MRC d'Argenteuil, la municipalité de Lachute a enregistré son pire résultat depuis 13 ans (180 k$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 5,7 M$). Les municipalités de la MRC de Thérèse-De Blainville ont vu la valeur de leur permis de bâtir chuter et atteindre son plus bas niveau depuis 2007. Dans cette MRC, les municipalités de Blainville (0 $ en 2014, moyenne 2010-2013 : 2,2 M$), de Rosemère (723 k$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 4,5 M$) et de Sainte-Thérèse (1,3 k$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 3,1 M$) ont contribué à ce résultat.

Tableau 6.1

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2014

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 2010-2013	k$	Moyenne 2010-2013	k$	Moyenne 2010-2013	k$	Moyenne 2010-2013
Deux-Montagnes	97 662	107 202	11 774	25 226	3 097	8 172	25 732	11 218
Thérèse-De Blainville	239 797	197 501	39 340	36 544	26 508	11 474	3 827	12 847
Mirabel	208 281	156 951	14 107	43 808	13 161	65 552	1 072	5 160
La Rivière-du-Nord	235 797	271 257	29 097	28 154	3 737	7 504	36 831	14 224
Argenteuil	33 213	40 090	5 185	5 257	1 758	2 983	540	7 118
Les Pays-d'en-Haut	91 007	104 409	1 775	13 385	1 723	1 666	7 847	929
Les Laurentides	100 676	111 564	32 781	17 558	1 288	2 443	5 689	2 540
Antoine-Labelle*	41 698	40 100	5 203	12 451	2 155	5 800	3 828	8 338
Laurentides	**1 048 131**	**1 029 074**	**139 262**	**182 383**	**53 427**	**105 594**	**85 366**	**62 374**
Ensemble du Québec	**8 743 984**	**9 791 856**	**2 751 448**	**3 113 789**	**1 113 199**	**1 035 110**	**3 422 268**	**1 458 752**

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région des Laurentides ont autorisé la création de 4 960 logements en 2014, comparativement à 4 792 en 2013 (+ 3,5 %). Les MRC de La Rivière-du-Nord, de Thérèse-De Blainville et de Mirabel sont les plus importantes émettrices de permis de la région avec, respectivement, 1 309, 1 218 et 1 116 logements créés en 2014. Dans la MRC des Deux-Montagnes, le nombre de nouveaux logements est en déclin dans les municipalités de Sainte-Marthe-sur-le-Lac (114 en 2014, moyenne 2010-2013 : 212) et de Saint-Eustache (23 en 2014, moyenne 2010-2013 : 124). La situation est semblable dans la MRC de La Rivière-du-Nord avec les municipalités de Prévost (64 en 2014, moyenne 2010-2013 : 146), Sainte-Sophie (208 en 2014, moyenne 2010-2013 : 307) et Saint-Hippolyte (79 en 2014, moyenne 2010-2013 : 113). Le même scénario se répète dans la MRC des Laurentides pour les municipalités de Labelle (20 en 2014, moyenne 2010-2013 : 35), de Sainte-Agathe-des-Monts (55 en 2014, moyenne 2010-2013 : 109) et de Val-David (34 en 2014, moyenne 2010-2013 : 54). La création de logements est en baisse dans presque toutes les municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut, à l'exception de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (73 en 2014, moyenne 2010-2013 : 40) qui a connu une année 2014 record. La municipalité de Mirabel, dans la MRC du même nom, connaît une hausse pour une cinquième année consécutive (1 116 en 2014, moyenne 2010-2013 : 862). Dans la MRC de Thérèse-De Blainville, les municipalités de Blainville (864 en 2014, moyenne 2010-2013 : 447) et de Lorraine (103 en 2014, moyenne 2010-2013 : 10) ont atteint des sommets en 2014 en création de logements.

Tableau 6.2

Nombre d'unités de logement, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne 2010-2013
			n			
Deux-Montagnes	620	462	452	541	321	519
Thérèse-De Blainville	1 030	832	729	561	1 218	788
Mirabel	667	812	859	1 110	1 116	862
La Rivière-du-Nord	1 558	1 436	1 614	1 425	1 309	1 508
Argenteuil	222	238	230	185	155	219
Les Pays-d'en-Haut	467	385	385	405	331	411
Les Laurentides	586	446	403	368	335	451
Antoine-Labelle*	175	176	158	197	175	177
Laurentides	**5 325**	**4 787**	**4 830**	**4 792**	**4 960**	**4 934**
Ensemble du Québec	**53 579**	**53 890**	**51 262**	**42 493**	**41 300**	**50 306**

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur la valeur des permis de bâtir pour le Québec et les régions administratives sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé du Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2013, dans la région sociosanitaire des Laurentides, le nombre de médecins s'établit à 872, soit une augmentation de 5,1 % par rapport à 2012, poursuivant ainsi une croissance amorcée en 2006. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 2,5 % entre 2012 et 2013, ce qui porte l'effectif à 18 455. Depuis 2009, l'accroissement du nombre de médecins dans la région des Laurentides (+ 21,4 %), le plus élevé de toutes les régions sociosanitaires au Québec, s'explique davantage par une hausse du nombre de spécialistes (+ 32,3 %) que du nombre d'omnipraticiens (+ 15,4 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,4 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,6 %).

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région des Laurentides est desservie, en 2013-2014, par un effectif de 5 854 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 3,5 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance touche toutes les catégories de personnel infirmier, mais principalement les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 9,2 %) et les infirmières (+ 3,7 %).

Tableau 7.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire des Laurentides, 2009 (2009-2010) à 2013 (2013-2014)

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Médecins[1]	**n**	**718**	**739**	**771**	**830**	**872**
Omnipraticiens	n	461	473	500	516	532
Ensemble des spécialistes	n	257	266	271	314	340
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	1,31	1,32	1,36	1,45	1,50
Dentistes[1]	**n**	**211**	**216**	**215**	**214**	..
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	0,38	0,39	0,38	0,37	..
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Personnel infirmier[3,4]	**n**	**5 125**	**5 310**	**5 453**	**5 657**	**5 854**
Infirmières	n	1 537	1 552	1 581	1 614	1 674
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	605	638	667	707	772
Infirmières auxiliaires	n	1 014	1 095	1 130	1 209	1 224
Préposées aux bénéficiaires	n	1 969	2 025	2 075	2 127	2 184
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	9,35	9,51	9,62	9,86	10,09

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluant les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1er juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier : les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Nombre de personnes travaillant dans le réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2015; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2015.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 3 305 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2008 dans l'ensemble des établissements de la région des Laurentides est de 57,9 %. Ce taux est en diminution par rapport au taux des cohortes précédentes. Les étudiants des établissements des Laurentides affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec, et ce, de façon plus marquée chez la cohorte de 2008. Au Québec, sur les 57 275 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2008, 64,0 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 65,8 % (2005) et 64,0 % (2008).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région des Laurentides est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2005 où il s'élève à 17,8 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent un écart à 15,5 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 64,3 % contre 48,7 % chez les étudiants de la cohorte de 2008.

Des 1 939 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2008, 67,2 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux diplomation auprès des 717 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 57,5 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est moins important (649 inscrits à l'automne 2008) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (30,5 % pour la cohorte de 2008). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2008, dans les établissements de la région des Laurentides, 9,5 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (57,9 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (9,5 %) porte à 67,4 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québe

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2008 est de 70,2 % (64,0 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,2 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Laurentides, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008

	2004	2005	2006	2007	2008
			%		
Préuniversitaire	**69,6**	**69,4**	**71,1**	**69,9**	**67,2**
Hommes	64,6	59,9	61,9	64,3	59,3
Femmes	72,7	75,2	76,6	72,9	72,0
Technique	**63,8**	**61,2**	**62,4**	**59,6**	**57,5**
Hommes	53,5	52,8	55,7	51,5	51,8
Femmes	72,0	67,4	67,5	65,4	61,5
Accueil ou transition	**44,9**	**42,5**	**39,5**	**35,3**	**30,5**
Hommes	31,9	31,7	31,5	26,9	22,2
Femmes	54,9	54,4	45,7	45,0	38,9
Ensemble des programmes	**64,6**	**63,8**	**65,3**	**62,9**	**57,9**
Hommes	**56,6**	**53,3**	**56,3**	**54,2**	**48,7**
Femmes	**70,1**	**71,1**	**71,3**	**68,4**	**64,3**

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Suzanne Asselin, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2014. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, se référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2015*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2012, parmi les 25 776 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 1 490 bacheliers proviennent de la région des Laurentides (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2012, la région des Laurentides voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 3,8 % (passant de 1 282 à 1 490) alors qu'au Québec l'effectif est resté à un niveau semblable. Sur une base annuelle, cette région se démarque des autres par un accroissement continu du nombre de diplômés pendant les quatre premières années, comparativement à une instabilité de l'effectif dans les autres régions du Québec. En comparaison de la baisse observée au Québec de 2011 à 2012 (– 2,9 %), dans la région des Laurentides, la réduction du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat est moins accentuée (– 1,9 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Laurentides et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Taux de croissance annuel moyen 2012/2008	Part de diplômés en 2012
	n						%	
Laurentides	**1 282**	**1 362**	**1 486**	**1 519**	**1 490**	**– 1,9**	**3,8**	**100,0**
Hommes	449	499	506	543	544	0,2	4,9	36,5
Femmes	833	863	980	976	946	– 3,1	3,2	63,5
Ensemble du Québec	**25 808**	**25 927**	**26 123**	**26 558**	**25 776**	**– 2,9**	**0,0**	**100,0**
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 802	– 3,3	– 0,3	38,0
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	15 974	– 2,7	0,2	62,0

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance déjà observée depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région des Laurentides, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2012 est de 63,5 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec (62,0 % en 2012). À la fin de la période en 2012, la région des Laurentides enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passe de 833 en 2008 à 946, alors que celui-ci est pratiquement équivalent à 2008 au Québec. Tout comme au Québec, l'année 2012 génère une décroissance des diplômées dans la région (– 3,1 %), mais de façon plus prononcée qu'au Québec (– 2,7 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Peu importe la région, parmi tous les domaines d'études, le plus populaire chez les bacheliers est le domaine des sciences sociales et humaines. Dans la région des Laurentides, cette proportion de diplômés surpasse celle du Québec (en 2012, 68,5 % c. 65,4 %) (tableau 8.2.2). Par contre, le deuxième domaine d'études varie selon la région en fonction de la représentativité des hommes et des femmes : en 2012, chez les deux sexes confondus, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe (17,2 % c. 18,8 % au Québec), pareillement à l'ensemble du Québec.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études, Laurentides, 2008-2012

	Domaine d'études				Total
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				n
Les deux sexes					
2008	9,3	18,8	69,0	3,0	1 282
2009	11,5	18,1	66,9	3,5	1 362
2010	12,4	18,2	66,9	2,6	1 486
2011	11,5	20,3	65,4	2,8	1 519
2012	11,1	17,2	68,5	3,2	1 490
Hommes					
2008	3,3	36,7	57,9	2,0	449
2009	6,8	33,1	57,7	2,4	499
2010	6,1	34,8	57,1	2,0	506
2011	6,8	36,6	54,0	2,6	543
2012	5,1	34,4	58,5	2,0	544
Femmes					
2008	12,5	9,1	74,9	3,5	833
2009	14,3	9,4	72,2	4,2	863
2010	15,6	9,6	71,9	2,9	980
2011	14,0	11,2	71,8	3,0	976
2012	14,6	7,3	74,2	3,9	946

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région des Laurentides en 2012, la proportion est de 74,2 % chez les femmes et de 58,5 % chez les hommes. Le second domaine d'études en importance au baccalauréat diffère systématiquement selon le sexe dans la région comme à la grandeur du Québec en 2012 : les sciences de la santé chez les femmes (14,6 % c. 5,1 % chez les hommes) et les sciences pures et appliquées chez les hommes (34,4 % c. 7,3 % chez les femmes).

L'université de diplomation[1]

Les nouveaux bacheliers de la région des Laurentides obtiennent leur diplôme en 2012 principalement de deux universités (tableau 8.2.3) : l'Université de Montréal (30,0 %) et l'Université du Québec à Montréal (20,7 %). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université du Québec en Outaouais décerne les diplômes à 8,1 % des bacheliers de la région, l'Université Concordia en attribue à 7,4 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Laurentides, 2008-2012

		2008	2009	2010	2011	2012
Université Laval	%	4,0	4,0	4,4	4,5	4,6
Université de Montréal	%	28,4	28,3	26,6	27,9	30,0
École des hautes études commerciales de Montréal	%	7,1	6,1	6,3	6,0	4,9
École Polytechnique de Montréal	%	2,3	2,1	2,6	2,8	2,6
Université de Sherbrooke	%	7,7	7,9	8,0	5,9	6,4
Université du Québec à Montréal	%	23,9	24,3	24,2	23,4	20,7
Université du Québec à Trois-Rivières	%	2,7	3,0	2,4	3,1	1,9
Université du Québec à Chicoutimi	%	—	—	0,7	0,3	0,5
Université du Québec à Rimouski	%	—	0,7	0,5	0,5	—
Université du Québec en Outaouais	%	5,9	7,3	7,9	7,4	8,1
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	1,1	1,1	0,7	1,8
École de technologie supérieure	%	3,7	4,0	3,7	4,5	3,5
Télé-université	%	0,6	0,6	0,5	0,7	1,0
Université McGill	%	6,2	4,8	5,0	4,8	5,9
Université Concordia	%	6,6	5,7	5,9	7,0	7,4
Université Bishop's	%	—	—	—	—	0,4
Total	**n**	**1 282**	**1 362**	**1 486**	**1 519**	**1 490**

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Science, technologie et innovation

par Christine Lessard, Direction des statistiques économiques

La population diplômée en sciences, technologies, génie et mathématiques (STGM)[1]

En 2011, selon l'*Enquête nationale auprès des ménages*, on compte dans la région des Laurentides 27 230 personnes âgées de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM), lesquelles représentent 14,0 % de la population du groupe d'âge détenant un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire. Parmi ces personnes diplômées en STGM, 9 250 ou 34,0 % sont titulaires d'un grade universitaire et représentent 18,2 % de la population régionale du groupe d'âge détenant un grade universitaire[2].

Les diplômés en STGM sont proportionnellement moins nombreux dans la région des Laurentides que dans l'ensemble du Québec où ils comptent pour 17,4 % de la population des diplômés du postsecondaire et 22,9 % de celle des titulaires d'un grade universitaire. Comparée à celle de la région, la population québécoise des diplômés en STGM compte d'ailleurs une plus forte proportion de titulaires d'un grade universitaire (46,8 %).

Les femmes représentent un peu moins du quart (24,3 %) des personnes diplômées en STGM de la région des Laurentides, dont 27,6 % de celles qui sont titulaires d'un grade universitaire. Elles sont donc nettement moins nombreuses, en proportion, que parmi les personnes diplômées dans d'autres domaines d'études (55,7 %), notamment celles détenant un grade universitaire (63,4 %). Cependant, la présence des femmes est sensiblement la même parmi les personnes diplômées en STGM dans la région des Laurentides que dans l'ensemble du Québec (25,7 %), sauf lorsqu'il s'agit des titulaires d'un grade universitaire (30,2 %).

Par ailleurs, dans la région, la population diplômée en STGM est un peu plus « jeune » que celle diplômée dans d'autres domaines d'études, au sens où elle compte dans ses rangs une proportion un peu plus grande de personnes âgées de 25 à 44 ans (51,8 % comparativement à 49,4 %). Cette caractéristique s'avère tant chez les titulaires d'un grade universitaire que chez les personnes ayant d'autres certificats ou diplômes. Cependant, la population diplômée en STGM de la région des Laurentides se révèle moins « jeune » que celle de l'ensemble du Québec, notamment en raison de la situation chez les titulaires d'un grade universitaire : 55,2 % d'entre eux sont âgés de 25 à 44 ans, comparativement à 62,5 % de leurs homologues dans l'ensemble du Québec.

1. Nous invitons le lecteur à consulter la note méthodologique à la fin de cette section.
2. Dans les paragraphes qui suivent, les populations en cause sont âgées de 25 à 64 ans, à moins que leur appartenance à autre groupe d'âge ne soit indiquée.

Tableau 9.1

Personnes de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM) ou dans d'autres domaines d'études[1], selon quelques caractéristiques, Laurentides et ensemble du Québec, 2011

	STGM			Autres domaines d'études		
	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires
			n			
Laurentides	**27 230**	**9 250**	**17 980**	**167 150**	**41 605**	**125 545**
Hommes	20 625	6 700	13 925	73 975	15 235	58 740
Femmes	6 610	2 550	4 055	93 170	26 375	66 800
25 à 44 ans	14 100	5 105	8 990	82 655	22 055	60 600
45 à 64 ans	13 135	4 150	8 990	84 490	19 550	64 945
			%			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	75,7	72,4	77,4	44,3	36,6	46,8
Femmes	24,3	27,6	22,6	55,7	63,4	53,2
25 à 44 ans	51,8	55,2	50,0	49,4	53,0	48,3
45 à 64 ans	48,2	44,9	50,0	50,5	47,0	51,7
			n			
Ensemble du Québec	**498 520**	**233 275**	**265 245**	**2 372 720**	**785 440**	**1 587 285**
Hommes	370 370	162 815	207 555	1 044 255	310 935	733 320
Femmes	128 150	70 460	57 690	1 328 470	474 500	853 970
25 à 44 ans	288 125	145 870	142 250	1 215 625	448 550	767 070
45 à 64 ans	210 400	87 410	122 990	1 157 105	336 890	820 210
			%			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	74,3	69,8	78,3	44,0	39,6	46,2
Femmes	25,7	30,2	21,7	56,0	60,4	53,8
25 à 44 ans	57,8	62,5	53,6	51,2	57,1	48,3
45 à 64 ans	42,2	37,5	46,4	48,8	42,9	51,7

1. Les domaines d'études, STGM et autres, sont définis à partir de la Classification des programmes d'enseignement 2011.
Note: Afin d'assurer la confidentialité, tous les chiffres sont arrrondis. En conséquence, le total n'égale pas nécessairement la somme des parties.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, compilation spéciale, CO-1479 Tableau 1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Note méthodologique

Les données présentées ci-dessus proviennent de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM), réalisée par Statistique Canada en 2011. Cette enquête, qui a remplacé la version complète du recensement de la population, s'en distingue notamment du fait qu'elle n'était pas obligatoire. Or, les enquêtes à participation volontaire présentent un risque plus élevé de biais que les enquêtes obligatoires, en raison du taux de réponse plus faible qu'elles obtiennent. De fait, au Québec, 71,9 % des ménages ont répondu à l'ENM comparativement à environ 94 % dans le cas du questionnaire complet du recensement de 2006.

Il n'est pas possible de mesurer le biais dû à la non-réponse; en revanche, on peut mesurer l'erreur due à l'échantillonnage pour établir la précision des données d'une enquête. Statistique Canada a diffusé des mesures de précision (des coefficients de variation) pour certaines données sélectionnées de l'ENM. Toutefois, comme l'agence ne fournit pas de mesures de précision dans les tableaux de données qu'elle diffuse sur son site Internet et qu'elle n'en fournit pas davantage dans les tableaux qu'elle produit sur commande, il n'est pas possible de connaître la précision des données qui s'y trouvent et, conséquemment, d'établir si une faible différence entre deux d'entre elles est statistiquement significative.

Les participants à une enquête ne répondent pas toujours à toutes les questions qui leur sont posées. Comme la non-réponse totale, la non-réponse à des questions particulières, appelée non-réponse partielle, est une source de biais potentielle. Pour limiter le risque de biais dû à la non-réponse partielle, on a généralement recours à l'imputation. Il demeure toutefois qu'un taux d'imputation élevé indique un plus grand risque de biais. Dans le cadre de l'ENM, la non-réponse partielle s'est révélée plus importante que dans le cas de la version complète du recensement de 2006, ce qui a nécessité une imputation plus fréquente. Statistique Canada signale qu'au Québec, le taux d'imputation à la question sur le certificat, diplôme ou grade universitaire est de 4,1 %, tandis que celui à la question sur le principal domaine d'études atteint 15,0 %.

À titre d'indicateur de la qualité des données, Statistique Canada a mis au point un taux global de non-réponse (TGN) qui combine la non-réponse totale et la non-réponse partielle. Dans le cadre de l'ENM, l'agence a calculé un TGN pour chaque entité géographique. Celui du Québec est de 22,4 % et celui de la région des Laurentides, de 20,1 %. Signalons qu'il n'y a pas d'indicateur de qualité équivalant au TGN pour les populations définies par d'autres caractéristiques que la géographie, par exemple la population définie par la scolarité.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec*, Note d'information, 2 décembre, 13 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de l'utilisateur de l'ENM, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, nº 99-001-X2011001 au catalogue, 25 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, nº 99-001-X2011006 au catalogue, 15 p.

10. Culture et communications

par Gaëtane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Établissements et activités culturels

En 2013, le territoire de la région des Laurentides regroupe 25 salles de spectacles, une dizaine d'institutions muséales[1], 12 librairies et 67 écrans répartis dans 10 cinémas. Avec 24,3 établissements culturels par 100 000 habitants, la région des Laurentides figure parmi les régions les moins bien pourvues quant au nombre d'établissements par habitant. Plus spécifiquement, on y dénombre 4,3 salles de spectacles par 100 000 habitants, 2,1 librairies par 100 000 habitants et 1,9 institution muséale par 100 000 habitants. En contrepartie, comme en 2012, la région des Laurentides arrive au 1er rang au classement des régions pour le nombre d'écrans de cinéma par 100 000 habitants (11,5 comparativement à 9,1 pour l'ensemble de la province).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Laurentides, 2012 et 2013

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2012	2013	2013	2013	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	24	25	4,1	4,3	7,5
Institutions muséales[2]	11	11	2,5	1,9	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	34	40	10,9	6,9	4,5
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	49	43	6,3	7,4	8,4
Librairies	12	12	3,4	2,1	4,3
Cinémas et ciné-parcs	10	10	10,0	1,7	1,2
Écrans	67	67	9,1	11,5	9,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2013

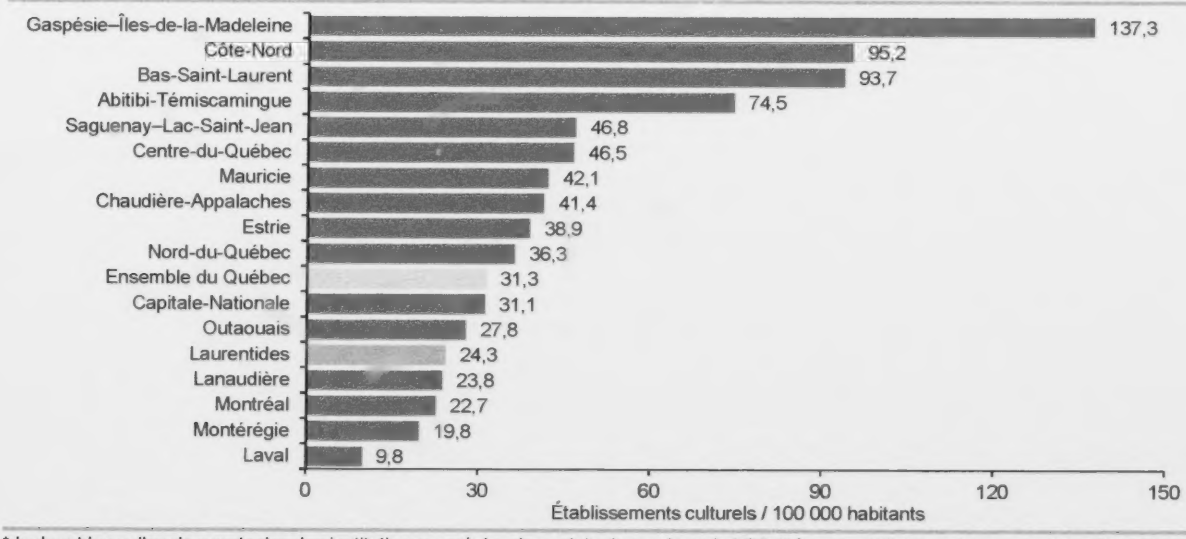

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

La fréquentation des spectacles payants en arts de la scène de cette région est comptabilisée avec celle de Laval. Les statistiques montrent à cet égard une fluctuation du nombre d'entrées par 1 000 habitants depuis 2011. De 360 entrées par 1 000 habitants en 2011, le nombre chute à 342 en 2012, puis grimpe à 445 en 2013. Pour la troisième année consécutive, le nombre d'entrées par 1 000 habitants enregistré par les institutions muséales de la région des Laurentides est supérieur à celui de l'année précédente (163 entrées par 1 000 habitants en 2013 comparativement à 156 en 2012). La région arrive au 3e rang au classement des régions pour l'assistance des cinémas, tout juste derrière les régions de la Capitale-Nationale (3 286 entrées par 1 000 habitants) et de Montréal (3 221 entrées par 1 000 habitants). Les statistiques de 2013 montrent une légère augmentation de l'assistance des cinémas par rapport à 2012 (2 770 entrées par 1 000 habitants en 2013 comparativement à 2 648 en 2012).

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Laurentides et ensemble du Québec, 2012 et 2013

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Laurentides		Ensemble du Québec		
		2013	2012	2013	2012	2013	2013
Spectacles payants en arts de la scène[1]							
Représentations	n	1 007	0,9	1,0	2,2	2,1	5,9
Entrées	n	443 661	342,3	444,9	896,9	818,2	6,6
Assistance des cinémas							
Entrées	n	1 607 124	2 647,7	2 770,4	2 615,3	2 594,8	7,6
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	94 425	156,0	162,8	1 652,4	1 740,4	0,7
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	$	13 255 578	25 150,8	22 850,7	54 086,5	54 227,5	3,0

1. Ils incluent les représentations des régions de Laval et des Laurentides.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Statuts légaux attribués en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel

La protection et la valorisation du patrimoine situé sur son territoire est un autre aspect culturel sur lequel une région administrative québécoise peut se démarquer. La Loi sur le patrimoine culturel[2] est entrée en vigueur le 19 octobre 2012. Elle remplace la Loi sur les biens culturels de 1972.

« Le patrimoine culturel, tel qu'il est défini dans la Loi, est constitué de patrimoine immatériel, de paysages culturels patrimoniaux, de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents et d'objets patrimoniaux (patrimoine mobilier) et enfin d'immeubles et de sites patrimoniaux (patrimoine immobilier). Le patrimoine archéologique occupe aussi une place importante[3]. »

Entre le 1er avril 2014 et le 31 mars 2015, 41 statuts légaux ont été attribués par les municipalités[4] du Québec afin d'assurer la protection et la valorisation d'un élément patrimonial sur leur territoire. De ce nombre, il y a onze immeubles patrimoniaux, onze sites patrimoniaux, quinze personnages historiques, deux lieux historiques, un événement historique et un élément du patrimoine immatériel.

Lors de l'année 2014-2015, les municipalités de la région des Laurentides ont attribué 17 statuts légaux en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. De ce nombre, il y a trois immeubles patrimoniaux et trois sites patrimoniaux cités par la municipalité de Sainte-Thérèse : la maison Joseph-Filion (immeuble), l'ancienne école protestante (immeuble et site), l'église protestante (immeuble et site) et le lieu comprenant l'église, l'ancienne école et le cimetière protestants de Sainte-Thérèse (site patrimonial).

2. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *La Loi sur le patrimoine culturel en bref*.
3. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *Panorama du patrimoine culturel*.
4. Pour plus de détails, consulter la section Concepts et définitions.

Il y a un statut d'immeuble patrimonial attribué au centre commercial du Domaine-de-l'Estérel, par la municipalité de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. Enfin, il y a dix personnages historiques et un événement historique identifiés par la municipalité de Saint-Jérôme : Antoine Labelle (1833-1891), Godefroy Laviolette (1826-1895), Guillaume Alphonse Nantel (1852-1909), Wilfrid-Bruno Nantel (1855-1940), André Prévost (1934-2001), Jules-Édouard Prévost (1828-1903), Jules-Édouard Prévost (1871-1943), Melchior Prévost (1819-1897), Stanislas-Jean-Baptiste Rolland (1851-1935), Casimir-Amable Testard de Montigny (1787-1863) et les « Représentations du drame de La Passion à Saint-Jérôme (1925-1928) »[5]. Au total, 22 statuts légaux ont été attribués dans cette région administrative depuis le 1er avril 2012.

5. **MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**. Répertoire du patrimoine culturel du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aire protégée
Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Réserve de biodiversité
Une réserve de biodiversité est une aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telle formation — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

Refuge biologique
Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs peut désigner des aires forestières à titre de refuges biologiques dans le but de protéger certaines forêts mûres ou surannées représentatives du patrimoine forestier du Québec et de favoriser le maintien de la diversité biologique qu'on peut retrouver à l'intérieur de ces forêts. À cette fin, il délimite et répartit, sur le territoire forestier du domaine de l'État, des refuges biologiques qu'il gère de manière à assurer la pérennité de leur protection. Ces refuges sont définis et indiqués au plan d'affectation des terres prévu par la Loi sur les terres du domaine de l'État (chapitre T-8.1).

Habitat faunique
Un habitat faunique est constitué d'habitats situés sur des terres du domaine de l'État qui rencontrent les caractéristiques ou les conditions suivantes et qui sont identifiés par un plan dressé par le ministre responsable de la faune : une aire de concentration d'oiseaux aquatiques ; une aire de confinement du cerf de Virginie ; une aire de fréquentation du caribou au sud du 52e parallèle ; une aire de mise bas du caribou au nord du 52e parallèle ; une falaise habitée par une colonie d'oiseaux ; un habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable ; un habitat du poisson ; un habitat du rat musqué ; une héronnière ; une île ou une presqu'île habitée par une colonie d'oiseaux ; une vasière.

Parc national du Québec
Un parc national du Québec est un parc dont l'objectif prioritaire est d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles au public pour des fins d'éducation et de récréation extensive.

COMPTES DES TERRES

Terres
Selon le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), les terres procurent et délimitent l'espace où les activités économiques et les procédés environnementaux ont lieu et où les actifs environnementaux et économiques sont situés. Dans le contexte du SCEE, les terres incluent les étendues d'eau.

Comptes des terres
Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres, en unités de superficie, au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est classifié selon la couverture terrestre et est mesuré en hectares.

Couverture terrestre
La couverture terrestre est la couverture physique et biologique observée à la surface de la Terre et inclut les surfaces de végétation naturelle et les surfaces abiotiques (non vivantes). La couverture terrestre peut être une forêt, une étendue d'arbustes, un plan ou un cours d'eau, etc. Elle diffère de l'utilisation des terres, qui reflète les activités entreprises et les arrangements institutionnels mis en place en un lieu donné aux fins de la production économique ou du maintien et de la restauration des fonctions environnementales. Il arrive que les deux concepts se confondent, notamment dans le cas des terres agricoles et des surfaces artificielles.

Stock
Un stock est une quantité finie d'actifs à un temps donné. Un flux renvoie au mouvement et à l'utilisation de matériel, d'eau, d'énergie ou de services. Un flux peut représenter une perte ou un gain de stock.

Surfaces artificielles
Étendues où les surfaces artificielles prédominent (incluant parcs urbains, zones industrielles, dépotoirs, sites d'extraction). Les surfaces artificielles incluent les sites d'extraction où des opérations minières ont lieu en surface, en particulier les fosses à ciel ouvert, les carrières, les gravières, les étendues de « déblais miniers blocailleux », les dépôts transitoires et les aires de résidus miniers.

Terres agricoles
Étendues de plantes herbacées, d'arbustes ou d'arbres cultivés.

Milieux humides boisés
Étendues boisées dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année.

Milieux humides herbacés ou arbustifs
Étendues de plantes herbacées ou d'arbustes dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année et où la densité du couvert forestier est inférieure à 10 %.

Forêts de conifères à couvert fermé
Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les conifères occupent au moins 75 % de la surface terrière.

Forêts de feuillus à couvert fermé
Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les arbres feuillus occupent au moins 75 % de la surface terrière. Les forêts de feuillus à couvert fermé incluent les étendues qui servent à l'acériculture.

Forêts mixtes à couvert fermé
Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où aucun des deux grands types d'arbres n'occupe 75 % ou plus de la surface terrière.

Forêts à couvert ouvert
Étendues boisées dont la densité du couvert varie de 10 % à 40 %.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles
Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi
Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage
Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs
Nombre de travailleurs exprimé en pourcentage du nombre de particuliers de 25-64 ans ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur
Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible
Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible par habitant
Il correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages
Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

PERMIS DE BÂTIR

Permis de bâtir
Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle
Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle
Elle comprend tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale
Il s'agit de tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle
Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement
Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments, ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien
Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste
Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière
L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne ou praticienne
L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire
L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires
La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Patrimoine culturel : statuts légaux

La Loi sur le patrimoine culturel est entrée en vigueur le 19 octobre 2012 et remplace la Loi sur les biens culturels de 1972. Le patrimoine culturel québécois est constitué de patrimoine immatériel, de paysages culturels patrimoniaux, de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents et d'objets patrimoniaux (patrimoine mobilier), d'immeubles et de sites patrimoniaux (patrimoine immobilier) et de vestiges matériels du passé laissés sur place par des humains, après l'occupation d'un lieu (patrimoine archéologique).

Les statuts légaux attribués par les municipalités sont la citation et l'identification. La citation est conférée à des biens mobiliers (objets et documents) dont la municipalité a la propriété ainsi qu'à des biens immobiliers (immeubles patrimoniaux et sites patrimoniaux) situés sur son territoire. L'identification est décernée à des personnages, à des événements, à des lieux historiques ainsi qu'à des éléments du patrimoine immatériel.

Coup d'oeil sur les Laurentides

Superficie en terre ferme (2013) : 20 544 km²
Population (2014ᵖ) : 586 051 habitants
Densité de population : 28,5 hab./km²

Principales municipalités et population (2014ᵖ) :

- Saint-Jérôme 72 868 habitants
- Blainville 56 161 habitants
- Mirabel 47 209 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de matériel de transport
- Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques
- Fabrication de produits minéraux non métalliques

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC des Laurentides

	Population au 1er juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[2]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[2]		Taux de faible revenu des familles[2]
	2014ᵖ	TAAM[1] 2011-2014	2014ᵖ	2013ᵖ	2013ᵉ	Var. 13/12	2013ᵖ	Var. 13/12	2012
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	200 292	– 1,5	9,0	72,8	32 985	1,4	23 497	2,3	5,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 786	0,6	9,9	73,6	36 819	– 2,7	25 069	1,2	5,0
Capitale-Nationale	731 838	9,7	5,5	78,9	46 938	1,0	27 954	1,4	4,9
Mauricie	266 794	1,5	8,6	70,2	31 575	0,7	23 474	1,2	7,8
Estrie	320 008	6,8	6,8	74,1	33 580	0,4	24 673	1,7	7,5
Montréal	1 988 243	12,4	9,8	74,2	59 202	0,7	26 984	– 0,3	15,1
Outaouais	383 182	8,2	7,4	75,8	31 414	0,1	26 915	2,3	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 868	2,7	7,2	76,6	47 050	0,5	27 997	0,8	5,8
Côte-Nord	94 906	– 2,7	8,8[3]	76,4	76 807	– 3,0	28 890	0,4	7,5
Nord-du-Québec	44 256	9,4	8,8[3]	81,3	77 773	3,6	25 895	1,2	14,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	92 472	– 7,1	16,4	64,5	28 616	1,1	23 136	1,6	7,5
Chaudière-Appalaches	419 755	4,3	5,3	78,9	36 647	1,9	25 868	1,1	3,9
Laval	420 870	11,9	7,1	79,6	32 743	– 0,2	27 301	1,4	7,5
Lanaudière	492 234	10,5	7,8	76,6	24 381	– 0,7	26 189	1,4	6,7
Laurentides	586 051	11,2	7,1	76,6	31 348	1,0	27 484	0,7	6,5
Deux-Montagnes	100 199	6,7	..	79,7	..	..	26 726	1,2	6,2
Thérèse-De Blainville	158 419	6,1	..	81,0	..	..	31 417	– 0,6	5,3
Mirabel	47 209	34,2	..	83,1	..	..	27 916	1,8	5,1
La Rivière-du-Nord	124 730	22,4	..	75,5	..	..	25 339	2,1	6,9
Argenteuil	32 456	1,1	..	68,2	..	..	22 813	1,8	9,8
Les Pays-d'en-Haut	41 962	11,4	..	69,7	..	..	30 720	– 1,0	6,6
Les Laurentides	45 917	3,5	..	71,9	..	..	25 529	0,9	7,2
Antoine-Labelle	35 159	– 1,8	..	64,7	..	..	21 989	2,3	9,0
Montérégie	1 508 127	8,6	6,5	78,6	33 756	– 0,3	28 115	1,0	6,8
Centre-du-Québec	239 990	5,3	6,9	75,0	36 298	– 0,7	24 029	0,8	6,7
Ensemble du Québec	**8 214 672**	**8,5**	**7,6**	**76,2**	**41 322**	**0,4**	**26 774**	**0,9**	**8,3**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2014 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 9. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2014.
2. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui

pour le Québec de demain

Laurentides

Superficie en terre ferme (2013)	20 544 km²
Population totale (2014[p])	586 051 hab.
Densité de population	28,5 hab./km²
Part de la superficie en aires protégées (2014)	8,0 %
PIB aux prix de base (2013[e])	18 184,9 M$
PIB aux prix de base par habitant (2013[e])	31 348 $
Revenu disponible par habitant (2013)	27 484 $
Emplois (2014)	295,2 k
Taux d'activité (2014)	65,2 %
Taux d'emploi (2014)	60,6 %
Taux de chômage (2014)	7,1 %
Taux de faible revenu des familles (2012)	6,5 %
Nombre de médecins pour 1000 habitants (2013)	1,50
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2008)	57,9 %

Institut de la statistique Québec